



**GRILLE DES SALAIRES ET DES QUALIFICATIONS RECONNUES
PAR LA CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE
DE LA CHARCUTERIE (IDCC 953)**

En vigueur au 1^{er} Janvier 2021

PERSONNEL DE FABRICATION ET DE TRANSFORMATION

COEF	QUALIFICATION	Taux horaire
150	Plongeur, aide-laboratoire Charcutier-Traiteur, (H/F), sans CAP ni BEP, moins de 4 ans d'activité professionnelle	10,59 €
160	Charcutier-Traiteur (H/F) titulaire du CAP ou BEP	10,73 €
170	Charcutier-Traiteur, (H/F) : ▪ 1 an de pratique professionnelle après CAP ou BEP ▪ (ou) sans CAP ou BEP, justifiant de 4 années de pratique professionnelle	10,85 €
180	Charcutier-Traiteur (H/F) : ▪ 3 ans de pratique professionnelle après CAP ou BEP ▪ (ou) sans CAP ou BEP justifiant de 6 ans de pratique ▪ (ou) titulaire du CAP et de la Mention complémentaire Traiteur ▪ (ou) titulaire du BP ou du Bac Pro (BCT ou alimentation)	11,18 €
190	Charcutier-Traiteur, qualifié, (H/F) ▪ titulaire du BP ou Bac Professionnel Alimentation et justifiant de 3 années de pratique professionnelle après CAP ou BEP ▪ (ou) non titulaire du BP ou du Bac Professionnel Alimentation mais ayant plus de 7 années de pratique professionnelle et compétence sur plusieurs postes	11,63 €
200	Charcutier-Traiteur, qualifié, (H/F), ▪ titulaire du BP ou Bac Professionnel Alimentation justifiant de 5 ans de pratique après CAP ou BEP ▪ (ou) non titulaire du BP ou Bac Pro justifiant de plus de 8 ans de pratique et ayant la pleine connaissance du métier ▪ (ou) titulaire du CQP charcutier spécialisé	12,04 €
210	Charcutier-Traiteur hautement qualifié, (H/F) : ▪ titulaire du BP ou Bac Pro depuis plus de 5 ans capable de tenir tous les postes et ayant commandement sur au moins 2 personnes ▪ (ou) plus de 10 ans de pratique, ayant une maîtrise complète du métier et commandement sur au moins 2 personnes	12,34 €
220	Charcutier-Traiteur hautement qualifié, (H/F) : ▪ titulaire du BP ou Bac Pro depuis plus de 5 ans capable de tenir tous les postes et ayant commandement sur au moins 3 personnes ▪ (ou) plus de 10 ans de métier, ayant une maîtrise complète du métier et commandement sur au moins 3 personnes	12,72 €
230	Chef Charcutier-Traiteur, (H/F) : ▪ titulaire du BP ou Bac Pro depuis plus de 5 ans, responsable de partie ayant commandement sur au moins 4 personnes ▪ (ou) hautement qualifié ayant des connaissances particulièrement étendues sur le métier et coordonnant le travail d'autres personnes	13,13 €
240	Chef Charcutier-Traiteur hautement qualifié, (H/F), ayant des connaissances particulièrement étendues sur le métier, appelé à faire preuve d'un haut degré d'initiative et coordonnant le travail d'autres personnes	13,57 €
260	Chef Charcutier-Traiteur, hautement qualifié (H/F) : ▪ titulaire du BP ou Bac Pro ayant commandement sur plus de 5 personnes au laboratoire ▪ (ou) ayant des connaissances particulièrement étendues sur le métier, appelé à faire preuve d'un haut degré d'initiative et ayant la responsabilité complète du laboratoire	14,44 €
300	▪ Chef Charcutier-Traiteur, (H/F), titulaire du BP ou Bac Pro ayant commandement sur 5 personnes ou plus ainsi que la responsabilité complète du laboratoire ▪ Chef de laboratoire ou adjoint de direction (H/F), ayant commandement sur tous les secteurs de fabrication et occupant plus de 10 personnes	16,49 €
330	Responsable (H/F), de l'ensemble de la vente et de la fabrication	17,80 €

TRAITEUR DE RECEPTIONS / PERSONNEL DE FABRICATION

160	Cuisinier-Traiteur (H/F) ▪ titulaire du CAP ou BEP Cuisine ▪ ayant obtenu le CQP Traiteur de réceptions reconnu par la CCN de la branche	10,73 €
170	Cuisinier-Traiteur, (H/F) ▪ titulaire du CAP ou BEP Cuisine, justifiant d'une année de pratique après l'examen ▪ (ou) ayant obtenu le CQP Traiteur de réceptions reconnu par la branche et justifiant d'une année de pratique après l'examen ▪ (ou) justifiant de 4 années de pratique professionnelle	10,85 €

TRAITEUR DE RECEPTIONS / PERSONNEL DE SERVICE

160	Serveur, serveuse, en réception traiteur	10,73 €
170	Serveur, serveuse, en réception traiteur, justifiant de 4 ans de pratique professionnelle	10,85 €
190	Chef de rang en réception traiteur (H/F), supervisant le travail du personnel de service	11,63 €
210	Maître d'hôtel (H/F), ayant en responsabilité l'ensemble du déroulement du service	12,34 €

TRAITEUR DE RECEPTIONS/ PERSONNEL COMMERCIAL

190	Technico-commercial « Traiteur de Réceptions », (H/F), justifiant d'une expérience dans le démarchage	11,63 €
200	Traiteur, organisateur de réceptions, (H/F), ayant obtenu le CQP Traiteur reconnu par la CCN de la branche	12,04 €
210	Technico-commercial « Traiteur de Réceptions », (H/F), justifiant de 2 années de pratique professionnelle dans l'activité Traiteur, organisateur de réceptions, (H/F), justifiant de 2 ans de pratique après l'obtention du CQP traiteur reconnu par la CCN de la branche	12,34 €
220	Technico-commercial « Traiteur de Réceptions », (H/F), justifiant de 4 années de pratique professionnelle dans l'activité Traiteur, organisateur de réceptions, (H/F), justifiant de 4 années de pratique après l'obtention du CQP traiteur reconnu par la CCN de la branche	12,72 €
230	Technico-commercial « Traiteur de Réceptions », (H/F), justifiant de 6 ans de pratique Traiteur, organisateur de réceptions, (H/F), justifiant de 6 années de pratique après l'obtention du CQP traiteur reconnu par la CCN de la branche	13,13 €
240	Traiteur, organisateur de réceptions, (H/F) titulaire du brevet de maîtrise TOR	13,57 €

VENTE EN CHARCUTERIE

150	Animateur de vente (H/F) sans CAP ni BEP, moins de 4 ans de pratique professionnelle	10,59 €
160	Animateur de vente (H/F), titulaire du CAP ou du BEP Alimentation	10,73 €
170	Animateur de vente (H/F) : ▪ 1 an de pratique après CAP ou BEP Alimentation ▪ (ou) sans CAP ou BEP Alimentation, justifiant de 4 ans de pratique Caissier (H/F) placé sous l'autorité du (ou de la) responsable de la vente	10,85 €
180	Animateur de vente (H/F) : ▪ 3 ans de pratique après CAP ou BEP Alimentation ▪ (ou) sans CAP ou BEP Alimentation, justifiant de 6 ans de pratique	11,18 €
190	Animateur de vente (H/F) : ▪ titulaire du CAP ou du BEP Alimentation, justifiant de 5 ans de pratique ▪ (ou) sans CAP ou BEP Alimentation, justifiant de 7 ans de pratique ▪ (ou) responsable d'un rayon Caissier (H/F) capable de prendre les commandes, établir les factures, responsable de la caisse et de tenir la comptabilité afférente à la caisse	11,63 €
200	Animateur de vente (H/F) : ▪ responsable de rayon, coordonnant le travail de 2 personnes ▪ (ou) titulaire du Bac pro Commerce justifiant de 2 ans de pratique après l'examen	12,04 €
210	Animateur de vente, (H/F) : ▪ titulaire du Bac Pro Commerce, justifiant de 5 ans de pratique après diplôme ▪ (ou) responsable, hautement qualifié(e) ayant commandement sur au moins 3 personnes	12,34 €
220	Animateur de vente (H/F) : ▪ titulaire du Bac Pro Commerce, justifiant de 5 ans de pratique (hors formation), ayant commandement sur au moins 5 personnes ▪ (ou) responsable, hautement qualifié(e) ayant commandement sur au moins 5 personnes	12,72 €
230	Animateur de vente (H/F), hautement qualifié(e), responsable d'un point de vente	13,13 €
240	Animateur de vente (H/F) hautement qualifié(e) : ▪ responsable d'un point de vente et ayant commandement sur au moins 3 personnes ▪ titulaire du CQP Manager de boutique	13,57 €
300	Chef de vente, (H/F), responsable du magasin sous contrôle de l'employeur et ayant commandement sur au moins 8 personnes Chef de vente ou adjoint de direction, hautement qualifié, (H/F), ayant la responsabilité et la gestion complète du magasin	16,49 €
330	Responsable (H/F), de l'ensemble de la vente et de la fabrication	17,80 €

AUTRES EMPLOIS/ EMPLOIS ADMINISTRATIFS

170	Employé de bureau, secrétaire, aide-comptable (H/F)	10,85 €
190	Secrétaire-comptable (H/F), ayant CAP ou compétences équivalentes	11,63 €

AUTRES EMPLOIS/ EMPLOIS NON ADMINISTRATIFS

150	Plongeur, aide de laboratoire ou de vente (H/F)	10,59 €
160	Chauffeur-livreur, responsable de son véhicule (H/F)	10,73 €
170	Magasinier, responsable du matériel et des stocks (H/F)	10,85 €

AUTRES QUALIFICATIONS

Pour les boulangers, pâtisseries, glaciers, poissonniers, bouchers employés dans les entreprises assujetties à la présente convention, le coefficient est déterminé par assimilation aux coefficients définis dans la grille du personnel de Fabrication et de Vente